

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CACOUNA**

Le 5 décembre 2011

Procès-verbal de la session régulière du conseil de la Municipalité de Cacouna, tenue le 5 ième jour de décembre deux mille onze (2011) à 19h30, à la salle municipale située au 415, rue de l'Église à Cacouna, lieu ordinaire des sessions de ce conseil.

Présences:

Gilles D'amours	#1	présent
Rémi Beaulieu	#2	absent
Francine Côté	#3	absent
Gilbert Dumont	#4	présent
André Guay	#5	présent
Carol Jean	#6	présent

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

La séance est ouverte à 19h30, la mairesse, Madame Ghislaine Daris préside l'assemblée et Madame Madeleine Lévesque, directrice générale et secrétaire-trésorière, rédige le procès-verbal.

2011-12-312.2 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Carol Jean
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que l'ordre du jour soit adopté tel que lu et que le point « affaires nouvelles » reste ouvert pour ajout si nécessaire.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
 - 3.1 Session ordinaire du 7 novembre 2011
4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 4.1 Ratification des déboursés et adoption des comptes du mois
 - 4.2 Dépôt à terme
 - 4.3 Rapport Samson, Bélair/Deloitte& Touche
 - 4.4 Adhésion FQM pour 2012
 - 4.5 Renouvellement assurance collective
 - 4.6 Renouvellement prêt à terme numéro 3
 - 4.7 CSST-Classification 2012
 - 4.8 Proportion médiane et facteur comparatif du rôle d'évaluation 2012
 - 4.9 Demande de commandite –Conseil 12275 des Quatre Clochers
 - 4.10 Correspondance –Mme Lucille Bouchard
 - 4.11 Demande de commandite et remerciements –Fabrique de Cacouna
 - 4.12 Correspondance –Commission Scolaire Kamouraska-Rivière-du-Loup
 - 4.13 Compensation tenant lieu du remboursement de la TVQ
 - 4.14 Correspondance Postes Canada
 - 4.15 Autorisation de célébration de mariage
 - 4.16 Calendrier des réunions pour l'année 2012
 - 4.17 Avis motion- règlement de taxation 2012

- 4.18 Correspondance MAMROT
- 4.19 Journal Epik
- 5. SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 5.1 Rapport du service incendie
 - 5.2 Correspondance-Municipalité de St-Arsène
 - 5.3 Modification au schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie
- 6. TRANSPORT
 - 6.1 Travaux d'entretien du cours d'eau Ruisseau du Petit Lac
 - 6.2 Correspondance Hugues Guérette Inc.
 - 6.3 MRC Rivière-du-Loup- Trop perçu transport collectif
 - 6.4 Droit de passage logements et condos rue des Muguets
 - 6.5 Pro-Algue marine Inc.
 - 6.6 Bornage terrain parc industriel
- 7. HYGIÈNE DU MILIEU
 - 7.1 Remplacement de vacances –Sabryna Caron
 - 7.2 Achat terrain pour station pompage no 4- Pères Capucins
 - 7.3 Proposition MTQ pour travaux entre rue Beaulieu et Meunerie
 - 7.4 Réception provisoire des ouvrages – Lot 1 et paiement no 6
 - 7.5 Décompte progressif no 5 et 6 – Lot 3 et décompte progressif no 5 lot- 2
 - 7.6 Ordre de changement no 6, 7, 8, 9, 10 –lot 2 et no 3 du lot 3
 - 7.7 Offre contrôle qualitatif des matériaux –Lot 2
 - 7.8 Correspondance Hugues Guérette Inc et Consortium Cima+/Roche-lot 1
 - 7.9 Offre de service pour étude d'estimation des coûts
 - 7.10 Mise en demeure- 275 rue Michaud
 - 7.11 Correspondance Jean D'Amour
 - 7.12 Correspondance Recyc-Québec
 - 7.13 Équipements nécessaires pour les nouveaux bassins
 - 7.14 Travaux entre rue Beaulieu et Meunerie
- 8. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
 - 8.1 Rapport des permis de construction et certificats d'autorisation
 - 8.2 CPTAQ- dossier 400976
 - 8.3 Projet de règlement no 42-11 modifiant le règlement de zonage 19-08-2
- 9. LOISIRS ET CULTURE
 - 9.1 Rapport mensuel des Loisirs Kakou inc.
 - 9.2 Projet d'entente de services dans le cadre du projet Animation rurale
 - 9.3 Bibliothèque- Prévisions budgétaires pour l'année 2012
- 10. PARCS ET TERRAINS DE JEUX
- 11. AUTRES DOSSIERS
- 12. INFORMATIONS – Prochaine réunion le 9 janvier 2012
- Prévisions budgétaires le 19 décembre 2011
- 13. AFFAIRES NOUVELLES
- 14. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2011-12-313.3 Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 7 novembre 2011

Il est proposé par monsieur Gilles D'Amours
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le procès-verbal du 7 novembre 2011 soit adopté en sa forme et teneur sauf au point 7.2 « ajouter payable à 100% par le Ministère des Transports du Québec ».

4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2011-12-314.4.1 Ratification des déboursés de novembre 2011 et approbation des comptes du mois

Il est proposé par monsieur Carol Jean
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que les comptes pour la période du 1 au 30 novembre 2011 soient ratifiés et payés tels que présentés pour un montant total de 97 372.89\$ à même le fonds général et de 873 594.60\$ à même le règlement d'emprunt no 34-10.

Que madame Ghislaine Daris, mairesse et madame Madeleine Lévesque, dir. gén. / sec. trés. soient autorisées à effectuer les paiements pour et au nom de la Municipalité de Cacouna. La dir. gén. & sec. trés. confirme la disponibilité de crédits nécessaires afin de payer les comptes.

2011-12-315.4.2 Dépôt à terme

Il est proposé par monsieur Gilles D'Amours
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna autorise la directrice générale à transférer 50 000\$ du dépôt à terme totalisant 600 000\$ au compte épargne avec opérations de la municipalité.

2011-12-316.4.3 Rapport Samson, Bélair/Deloitte & Touche

Dépôt au conseil du rapport de l'auditeur indépendant sur le coût net de la collecte sélective de matières recyclables.

Il est proposé par monsieur André Guay
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna autorise madame Madeleine Lévesque, directrice générale à signer pour la Municipalité de Cacouna le rapport de l'auditeur indépendant à la Société québécoise de récupération et de recyclage (Recyc-Québec).

2011-12-317.4.4 Adhésion FQM pour 2012

M. Bernard Généreux, président de la Fédération Québécoise des Municipalités nous sollicite pour le renouvellement de notre adhésion à la FQM pour l'année 2012. Le coût du renouvellement s'élève à 1718.88\$.

Il est proposé par monsieur André Guay
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte de renouveler son adhésion pour 2012 à la Fédération Québécoise des municipalités et autorise le paiement des frais au montant de 1718.88\$ à même le budget 2012.

2011-12-318.4.5 Renouvellement assurance collective

M. Martin Lévesque de Ouellette, Lévesque & Associés Inc. nous transmet le renouvellement de l'assurance collective des employés municipaux. Le calcul de l'augmentation moyenne globale se situe entre 3% et 5 % selon l'expérience du groupe.

Pour notre municipalité, certains employés ont une augmentation de 40%.

Il est proposé par monsieur Gilles D'Amours
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna autorise madame Madeleine Lévesque, directrice générale, à vérifier auprès de d'autres courtiers les modalités qui nous seraient soumises.

2011-12-319.4.6 Renouvellement prêt à terme numéro 3

Dépôt au conseil du renouvellement du prêt à terme numéro 3 concernant le règlement d'emprunt no 193 – égouts rue du Patrimoine (secteur Meunerie et route du Port). Les nouvelles modalités de remboursement du prêt sont pour un terme de cinq (5) ans au taux d'intérêt de 4.8% l'an pour un remboursement annuel en capital préétabli à compter du 13 novembre 2012 jusqu'au remboursement complet du prêt le 13 novembre 2016.

Il est proposé par monsieur Gilbert Dumont
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna autorise madame Ghislaine Daris, mairesse et Madeleine Lévesque, directrice générale à signer pour la Municipalité de Cacouna le renouvellement du prêt à terme numéro 3 dont le solde en capital est de 52 900\$ au taux d'intérêt de 4.8% l'an pour un terme de cinq ans et un remboursement en capital annuel préétabli.

4.7 CSST- Classification 2012

Dépôt au conseil de la décision de classification pour l'année 2012 de la commission de la santé et sécurité au travail. Le taux de prime est établi à 2.03\$ du 100\$ de salaire assurable.

4.8 Proportion médiane et facteur comparatif du rôle d'évaluation 2012

M. Luc Sauvageau de la direction de l'évaluation foncière nous transmet les résultats établis du rôle d'évaluation pour l'année 2012 de notre municipalité comme suit :

Proportion médiane : 88%
Facteur comparatif : 1.14

2011-12-320.4.9 Demande de commandite-conseil 12275 des Quatre Clochers

M. Gaston Desbiens, grand chevalier, du conseil 12275 des Quatre Clochers nous sollicite pour le renouvellement de la publicité dans leur journal « La Cloche ».

Il est proposé par monsieur Gilbert Dumont
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte de renouveler sa publicité dans le journal « La Cloche » du conseil 12275 des Quatre Clochers au coût de 30\$ pour une carte d'affaires.

4.10 Correspondance-Mme Lucille Bouchard

Mme Lucille Bouchard adresse une demande afin d'ouvrir la route de l'Ile pour se rendre au stationnement et accéder au sentier du Mont Cacouna.

Le conseil informe Mme Bouchard que la route de l'Ile sera ouverte, au besoin, comme les années antérieures.

2011-12-321.4.11 Demande de commandite et remerciements –Fabrique de Cacouna

Mme Claudette Larochelle, présidente du conseil de la Fabrique de Cacouna remercie chaleureusement pour le soutien financier à l'encan du 2 octobre dernier. De plus, elle nous invite à renouveler la commandite du feuillet paroissial pour le secteur de la Terre à la Mer.

Il est proposé par monsieur Carol Jean
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte de renouveler sa commandite pour l'année 2012 du feuillet paroissial au coût de 155\$.

4.12 Correspondance- Commission Scolaire Kamouraska-Rivière-du-Loup

M. Michel Gagnon, directeur du service des ressources matérielles de la Commission Scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup nous informe que le protocole d'entente est toujours en vigueur entre la municipalité et la Commission Scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup. Il nous informe également que si la municipalité procède à la location d'espaces à l'intérieur de l'école et qu'il y a consommation d'alcool lors de l'activité, elle doit informer le locataire qu'il doit obligatoirement formuler une demande de permis de réunion et la faire signer par la Commission Scolaire.

4.13 Compensation tenant lieu du remboursement de la TVQ

Le directeur du Service des programmes fiscaux de la direction générale des finances municipales nous informe qu'un montant estimé de 31 600\$ nous sera confirmé en janvier 2012 concernant le remboursement d'une partie de la TVQ payée sur les achats de biens et services pour l'année 2011.

4.14 Correspondance Postes Canada

M. Luc Simoneau, agent de la planification de la livraison de Postes Canada, fait suite à notre résolution concernant la qualité du service postal rural sur notre territoire. Il nous mentionne qu'afin de pouvoir relocaliser les boîtes aux lettres rurales à un nouvel emplacement qui satisfera aux critères de sécurité établis, Postes Canada devra refaire la démarche d'évaluation de la sécurité de la livraison aux boîtes aux lettres et ainsi déterminer si ces dernières peuvent être relocalisées ou si une autre option de livraison devra être offerte aux clients touchés.

2011-12-322.4.15 Autorisation de célébration de mariage

Un contribuable a demandé à madame la mairesse de célébrer son mariage à l'été 2012.

Il est proposé par monsieur Gilles D'Amours
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna demande au ministre de la Justice de procéder à l'autorisation de célébrer des mariages civils et des unions civiles à madame Ghislaine Daris, mairesse de la municipalité.

2011-12-323.4.16 Calendrier des réunions pour l'année 2012

Considérant que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Carol Jean
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte le calendrier suivant relativement à tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2012 qui se tiendront à 19 h 30 à la salle municipale située au, 415 rue de l'église à Cacouna.

Lundi, le 9 janvier 2012	Lundi, le 2 juillet 2012
Lundi, le 6 février 2012	Lundi, le 6 août 2012
Lundi, le 5 mars 2012	Mardi, le 4 septembre 2012
Lundi, le 2 avril 2012	Lundi, le 1 ^{er} octobre 2012
Lundi, le 7 mai 2012	Lundi, le 5 novembre 2012
Lundi, le 4 juin 2012	Lundi, le 3 décembre 2012

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité.

4.17 Avis de motion

Avis de motion est régulièrement donné par monsieur Carol Jean conseiller, qu'à une prochaine réunion, un règlement sera adopté concernant les taux de taxation pour l'année 2012.

4.18 Correspondance MAMROT

M. Gilles Julien, directeur régional de la direction régionale du Bas-Saint-Laurent du Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire accuse réception du règlement du code d'éthique et de déontologie applicable aux élus de notre municipalité.

2011-12-324.4.19 Journal Epik

M. Yvan Roy, coordonnateur du Journal Epik, nous informe que la contribution de la municipalité pour les projets suivants :

- Pour le Journal Epik pour l'année 2012 -3600\$
- Projet-pilote « Les Appartements des Marchands » (sept. 2011 à fin juin 2012) -1500\$
- Visite guidée de Cacouna des congressistes AMECQ -250\$
- Première phase du réaménagement et réfection des circuits patrimoniaux de Cacouna – 5000\$

Il est proposé par monsieur Carol Jean
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil accepte de verser la somme de \$3600.00 pour le journal Épik pour l'année 2012 et de \$250.00 pour la visite guidé AMECQ.

Que pour les projets de la première phase du réaménagement et réfection des circuits patrimoniaux ainsi que le projet pilote des appartements des marchands, le conseil demande une rencontre avec monsieur Yvan Roy pour discussion des modalités des projets.

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

5.1 Rapport du service incendie

Dépôt du rapport concernant le service incendie pour information.

5.2 Correspondance-Municipalité de Saint-Arsène

Accusé réception d'une résolution de la Municipalité de St-Arsène acceptant de signer une entente mutuelle en service d'incendie avec notre municipalité selon le modèle proposé par la Ville de Rivière-du-Loup.

5.3 Modification au schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie

M. Christian Chénard-Guay, coordonnateur à la sécurité incendie, MRC de Rivière-du-Loup nous transmet copie d'une résolution adoptée à la session du 3 novembre dernier du comité de sécurité incendie indiquant que le comité recommande l'achat de l'équipement demandé par la municipalité de Cacouna, conditionnellement à ce que le véhicule soit équipé d'une pompe portative ayant au moins 55 CV ou HP de force de moteur.

2011-12-325.5.4 Achat des mâchoires de vie

Dépôt de soumissions pour l'achat de mâchoire de vie :

Aréo-Feu :

Pour réparer celle qui est brisée :	9 894.98\$ taxes incluses
Pour une usagée de 5 ans :	11 392.50\$ taxes incluses
Pour démonstrateur HP SP310	20 073.59\$ taxes incluses
Pour démonstrateur SP 300E	25 325.53\$ taxes incluses

HQ distribution inc. :

Pour démonstrateur 2009	24 931.35\$ taxes incluses
Pour une neuve	18 553.83\$ taxes incluses

Attendu que les membres du service incendie et les membres du conseil ont assisté à une démonstration des mâchoires de vie;

Attendu que ces mâchoires sont conformes au besoin de la municipalité;

Attendu que les mâchoires actuelles que nous possédons ne sont plus fonctionnelles et elles sont brisées;

Attendu qu'il devient trop dispendieux de les faire réparer;

Il est proposé par monsieur Gilbert Dumont
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte la soumission d'Aréo-Feu pour l'achat de mâchoires de vie au coût de 11 392.50 \$ taxes incluses.

6. TRANSPORT

6.1 Travaux d'entretien du cours d'eau Ruisseau du Petit Lac

M. Vincent Bélanger, coordonnateur à la gestion des cours d'eau de la MRC de Rivière-du-Loup nous transmet copie des renseignements à inclure dans notre règlement de taxation suite à des travaux d'entretien du cours d'eau Ruisseau du Petit Lac.

2011-12-326.6.2 Correspondance Hugues Guérette Inc.

Mme Marie-Josée Guérette pour Hugues Guérette Inc. nous demande, suite à une discussion avec l'un de leur sous-traitant, de corriger les rosiers qui empiètent sur la rue Sénéchal.

Suite aux nombreuses rencontres avec la sécurité civile qui exigent la revégétalisation des berges;

Il est proposé par monsieur Gilles D'Amours
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna mandate Madame Ghislaine Daris, mairesse et monsieur Réjean Lebel, directeur des travaux publics afin d'aller vérifier sur le terrain s'il y a possibilité de tailler les rosiers sur le bord de la rue Sénéchal afin de faciliter le déneigement par le sous-contractant.

6.3 MRC de Rivière-du-Loup- Trop perçu

M. Raymond Duval, directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC de Rivière-du-Loup nous transmet copie d'une résolution autorisant le remboursement des sommes versées en trop pour le transport collectif. Pour notre municipalité, le montant s'élève à 226\$.

2011-12-327.6.4 Droit de passage- logements et condos rue des Muguets

Attendu qu'un bloc à logements et des condos ont été construits sur la rue des Muguets;

Attendu que des cabanons ont été construits à l'arrière de ces résidences;

Attendu qu'aucun accès en véhicule n'a été prévu pour s'y rendre;

Attendu que le directeur des travaux publics et l'inspecteur en bâtiments ont avisé l'entrepreneur à plusieurs reprises de remédier à la situation;

Attendu que le terrain n'a pas été corrigé;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Gilles D'Amours
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna avise les propriétaires concernés qu'un accès devra être construit pour accéder aux cabanons à l'arrière de leur propriété respective et que la Municipalité de Cacouna n'accorde aucun droit de passage sur le chemin d'accès à la station de pompage de la rue des Muguets.

2011-12-328.6.5 Pro-Algue Marine Inc.

M. Jean-Pierre Gagnon, président de Pro-Algue Marine Inc. nous offre gratuitement leurs services pour effectuer la cueillette de varech d'échouage sur la berge.

Considérant la demande de l'entreprise Pro-Algue marine Inc. d'appuyer leur demande d'autorisation au Ministère du développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec pour amasser les algues d'échouage sur le bord du Saint-Laurent;

Considérant que la Municipalité de Cacouna est consciente des effets secondaires d'une telle récolte;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur André Guay
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que ce conseil informe l'entreprise Pro-Algue marine qu'elle ne donne pas son appui à son projet étant donné les hautes marées et que les algues d'échouage sont protectrices de la rive;

Que ce conseil annule la résolution d'appui déjà entérinée par les années passées.
(c.c. MDDEP)

2011-12-329.6.6 Bornage terrain parc industriel

Attendu que l'achat du terrain servant de sortie à l'est du parc industriel est effectué;

Attendu que ce terrain a nécessité un arpentage pour en faire l'acquisition;

Attendu que le plan déposé contient une erreur de ligne entre deux voisins à un endroit précis;

Attendu que pour régulariser ce terrain, il faut procéder au bornage;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur André Guay
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna autorise le bornage du terrain donné dans le parc industriel pour la confection d'une future rue sur le lot 103 partie.

Que madame Ghislaine Côté Daris mairesse et madame Madeleine Lévesque, directrice générale soient autorisées à signer pour la municipalité le dit acte.

7. HYGIÈNE DU MILIEU

2011-12-330.7.1 Remplacement de vacances- Sabryna Caron

Attendu que madame Sabryna Caron, technicienne en eaux, de la municipalité prendra des vacances durant la période des fêtes;

Attendu qu'une personne formée doit exécuter son travail durant cette période;

Attendu qu'une offre de service a été déposée;

Attendu que des entreprises sont accréditées pour ce genre de travail;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Carol Jean
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte que Camille Ouellet & Fils exécute les tests d'eau potable durant cette période au coût de 50\$.

2011-12-331.7.2 Achat de terrain station de pompage no 4- Pères Capucins

Attendu qu'une parcelle de terrain doit être acquise pour installer une station de pompage SP-4;

Attendu qu'une promesse de vente a été signée par les Capucins du Québec avec la Municipalité de Cacouna;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur André Guay
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna demande à Me Marie-Josée Raymond de préparer l'acte notarié pour l'achat du terrain de la station de pompage SP-4 sur une superficie de 162.2 mètres carrés sur le lot 233-P.

Que le conseil accepte de défrayer la somme de 999.15\$ pour l'achat de ce terrain.

Que madame Ghislaine Côté Daris et madame Madeleine Lévesque directrice générale soient autorisées à signer pour la Municipalité de Cacouna le contrat notarié avec les Capucins du Québec.

7.3 Proposition MTO pour travaux entre rue Beaulieu et Meunerie

M. Jean Bélair, chef du service des projets de la direction Bas-Saint-Laurent- Gaspésie et Iles-de-la-Madeleine du Ministère des Transports nous a transmis une proposition d'entente pour effectuer les travaux entre la rue Beaulieu et la Meunerie.

La firme d'ingénieurs-conseils mandatée dans ce dossier est à préparer les coûts relatifs à ce projet en tenant compte des propositions du Ministère des Transports du Québec.

2011-12-332.7.4 Réception provisoire des ouvrages-lot 1 et paiement no 6

M. Carl Gagné, ingénieur, directeur de projet du Consortium Cima+/Roche nous informe que les travaux du lot 1 sont terminés depuis le 27 octobre dernier. Ils ont procédé à l'inspection le 7 novembre 2011 et cela a permis de constater qu'il y a un garde de protection de la borne de nettoyage à remplacer à la station de pompage no 3. Il confirme la réception provisoire des travaux en date du 8 novembre 2011 conditionnellement que les ouvrages à achever soient réalisés selon les modalités du contrat.

Il est proposé par monsieur Gilbert Dumont
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte de payer le certificat de paiement no 6 à Hugues Guérette Inc. au montant de 17 650.12\$ représentant la moitié de la retenue des travaux du lot 1.

Que ces travaux soient payés à même le règlement d'emprunt no 34-10.

2011-12-333.7.5 Décompte progressif no 5 et 6 - Lot 3 et décompte progressif no 5 lot 2

Dépôt du décompte progressif no 5 et 6 par le Consortium Cima+/Roche pour les travaux du lot 3 :

-Lafontaine Leclerc Inc. demande de paiement no 5 -lot 3	257 445.69\$
-Lafontaine Leclerc Inc. demande de paiement no 6 -lot 3	469 703.46\$
-La Cie Wilfrid Allen Ltée demande de paiement no 5- lot 2	372 898.57\$

Il est proposé par monsieur Carol Jean

et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que la demande de paiement no 5 de Lafontaine Leclerc Inc. soit ratifié et payé tel que présenté pour un montant total de 257 445.69\$ à même le règlement d'emprunt no 34-10.

Que les deux autres demandes de paiement soient reportées à l'ajournement de la présente séance.

Que madame Ghislaine Daris, mairesse et madame Madeleine Lévesque, dir. gén. / sec.-trés. soient autorisées à effectuer le paiement pour et au nom de la Municipalité de Cacouna.

2011-12-334.7.6 Ordre de changement nos 6-7-8-9-10-11 lot 2 et ordre de changement no 3-lot 3

Dépôt de six ordres de changement pour le lot 2 des travaux d'aqueduc et d'égout sanitaire et un ordre de changement pour le lot 3 de l'usine d'épuration.

Il est proposé par monsieur Carol Jean
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte les ordres de changements suivants tels que décrits :

Ordre de changement no 6 : Le gérant de la Caisse Populaire Desjardins de Cacouna demande de pouvoir conserver les stationnements en façade de son établissement. Le prix des modifications était de 8464.00\$ plus taxes soit la somme de 9642.61\$ et a été changé pour 7601.50\$ plus taxes soit la somme de 8660.01\$

Ordre de changement no 7 : À la demande du propriétaire du 247, remplacer son mur existant par un nouveau muret.
Le coût des modifications est de 4750.\$ plus taxes soit la somme 5411.44\$.

Ordre de changement no 8: La conception de trois entrées charretières (243,247 et 251) fût modifiée, car les pentes étaient trop abruptes. Le coût des modifications est de 2212.61\$ plus taxes soit la somme 2520.72\$.

Ordre de changement no 9: Le trottoir aux chaînages 3+550 à 3+975 était composé de deux trottoirs superposés, ce qui était imprévisible pour l'entrepreneur lors de la soumission. Le coût des modifications est de 8238.20\$ plus taxes soient la somme de 9385.37\$.

Ordre de changement no 10: Suite à la coupe de certains arbres sur le terrain de la résidence du 450, une entente avec le propriétaire fût prise pour réaménager une partie de son terrain. Le coût des modifications est de 1011.26\$ plus taxes soient la somme de 1152.08\$.

Ces ordres de changement sont assumés à 100% par le Ministère des Transports du Québec.

Ordre de changement no 11 : Dû à la fluctuation du pétrole, un ajustement au prix du carburant doit être fait à la fin des travaux. Le taux d'augmentation pour la durée du contrat est de 3.12% pour chaque mois. Le coût des modifications est de 17349.93\$ plus taxes soit la somme de 19765.91\$ et assumés par le MTQ à 50%. On demande à l'ingénieur de nous fournir la feuille de calcul de l'ajustement au prix du carburant.

Ordre de changement no 3 du lot 3 : Modifier le panneau de contrôle afin de raccorder l'interrupteur de température de sortie et l'interrupteur de vide d'entrée d'air pour chacun des suppresseurs. Installer et raccorder ces instruments au panneau de contrôle. Le coût pour effectuer ces changements est de 2338.84\$ plus taxes soit la somme de 2664.52\$

2011-12-335.7.7 Contrôle qualitatif des matériaux –lot 2

Dépôt d'une offre de service de Laboratoire d'expertises de Rivière-du-Loup Inc. pour la surveillance des travaux de pavage qui seront réalisés par l'entreprise Construction BML.

Il est proposé par monsieur Carol Jean
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte l'offre de service de Laboratoire d'expertises de Rivière-du-Loup au montant de 1195\$ plus taxes pour la surveillance des travaux de pavage sur la rue du Patrimoine. Ces travaux sont assumés à 100% par le Ministère des Transports du Québec.

7.8 Correspondance Hugues Guérette Inc.

Mme Marie-Josée Guérette pour Hugues Guérette Inc. décline toutes responsabilités tant qu'à l'ovalisation du tuyau de la servitude de drainage du lot no 1.

Suite à cette correspondance, M. Carl Gagné, ingénieur du Consortium Cima+/Roche a procédé à l'analyse de la demande de madame Guérette et l'informe que leurs observations ont permis de prétendre que la déformation de l'extrémité de la couronne est occasionnée par un manque de compactage ou une conduite défectueuse n'ayant pas les propriétés physiques demandés.

Ensuite, Hugues Guérette Inc. a réitéré sa demande d'être payé pour les travaux qu'ils jugent supplémentaires.

2011-12-336.7.9 Offre de service pour étude d'estimation des coûts

Dépôt d'une proposition budgétaire relativement à l'étude d'estimation des coûts détaillés pour le prolongement du réseau d'aqueduc sur la route 132 entre la limite de la municipalité de Cacouna et l'Auberge de la Pointe.

Il est proposé par monsieur Gilles D'Amours
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte l'offre de service de Cima+ pour l'étude d'estimation des coûts détaillés pour le prolongement du réseau d'aqueduc sur la route 132 entre la limite de la municipalité de Cacouna et l'Auberge de la Pointe pour la somme de 1500\$ plus taxes soit la somme de 1708.88\$ incluant les dépenses.

7.10 Mise en demeure -275 rue Michaud

Dépôt d'une mise en demeure concernant la propriété du 275 rue Michaud pour la somme de 5080.89\$ pour des dommages causés par l'eau.

Copie a été transmise à notre assureur.

7.11 Correspondance Jean D'Amour

Mme Diane Pelletier, attachée politique de monsieur Jean D'Amour accuse réception de notre résolution ayant pour objet la demande au Ministère des Transports pour le projet entre la rue Beaulieu et la Meunerie.

7.12 Correspondance Recyc-Québec

Mme Ginette Bureau, présidente directrice générale de Recyc-Québec nous transmet la compensation correspondant à l'année 2009 pour les services de collecte sélective des matières recyclables que nous avons offerts aux citoyens. Le montant de la compensation pour notre municipalité est de 13 739.25\$.

2011-12-337.7.13 Équipements nécessaires pour les nouveaux bassins

Mme Sabryna Caron, technicienne en eaux pour la Municipalité de Cacouna dépose une demande d'achat d'équipements nécessaires pour les nouveaux bassins.

Attendu que les nouveaux bassins aérés sont en fonction;

Attendu qu'il a été possible de récupérer certains équipements;

Attendu que certains équipements étaient défectueux;

Il est proposé par monsieur Gilbert Dumont
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte de faire l'achat de certains équipements pour le fonctionnement des bassins aérés tels que les équipements à Oxygène dissous pour un coût total de 2020.76\$ plus taxes soit la somme de 2302.15\$ et une perche ainsi qu'un support pour la perche pour un coût de 92.97\$ plus taxes soit la somme 105.92\$. Certains équipements sont admissibles à la subvention PIQM.

2011-12-338.7.14 Travaux entre rue Beaulieu et Meunerie

M. Claude Poitras, technicien de SNC Lavallin nous soumet l'estimation des coûts pour le projet. Il demande de fournir certaines informations le plus rapidement possible soient :

-La localisation de l'aqueduc par une firme spécialisée et nous aviser dès que ce sera fait, et ce, avant qu'il y ait de la neige.

-La localisation des emprises par un arpenteur-géomètre

-L'étude géotechnique avec les recommandations de structure de chaussée, localisation du roc et autres conditions particulières (sol et nappe phréatique).

Il est proposé par monsieur Gilles D'Amours
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna mandate madame Madeleine Lévesque, directrice générale à demander des soumissions aux firmes spécialisées pour les demandes de SNC Lavallin afin de faire effectuer les travaux dans les meilleurs délais.

8. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

8.1 Rapport des permis de construction et des certificats d'autorisation

Les statistiques des permis généraux et certificats sont déposés au conseil pour information générale.

8.2 CPTAQ- dossier 4000976

La demanderesse s'est adressée à la Commission afin d'être autorisée à aliéner en faveur d'un autre propriétaire une partie des lots 201 et 204 du cadastre de la paroisse de Cacouna d'une superficie de 7.73 hectares. En contrepartie, l'autre propriétaire s'est adressé à la Commission afin qu'elle autorise à la demanderesse à aliéner en sa faveur une partie des lots 211 et 212 du cadastre susdit, d'une superficie approximative de 6.47 hectares.

L'orientation préliminaire de la Commission, après pondération de l'ensemble des critères, considère que cette demande devrait être autorisée.

8.3 Projet de règlement no 42-11 modifiant le règlement de zonage 19-08-2

Reporté à une prochaine réunion pour discussion avec le comité consultatif d'urbanisme.

9. LOISIRS ET CULTURE

2011-12-339.9.1 Rapport mensuel des Loisirs Kakou Inc.

Dépôt du rapport mensuel de monsieur Jean-Yves Chouinard, Coordonnateur en loisirs.

Il est proposé par monsieur Gilbert Dumont
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte de payer les contrats suivants à même le budget des loisirs :

France Deschamps	cours peinture sur bois	375\$
Marie-France Roy	cours Chi-quong (2 groupes)	350\$
Sébastien Desjardins	Ouverture et entretien gymnase au 29/11/2011	297.50\$
Jean-Yves Chouinard	entraînement Basket-Ball	120\$

2011-12-340.9.2 Projet d'entente de services dans le cadre du projet Animation rurale

Mme Nathalie Caron, coordonnatrice du projet Animation rurale du CDC du KRTB nous a expédié un projet de protocole d'entente d'Animation Rurale prévu pour les années 2012 et 2013.

Il est proposé par monsieur Gilbert Dumont
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte le protocole d'entente de services dans le cadre du projet Animation Rurale entre la Corporation de développement communautaire (CDC) du KRTB et la Municipalité pour les années 2012 et 2013.

Que 19 heures par semaine sont allouées à l'agent de développement de notre municipalité.

Que la Municipalité de Cacouna accepte de verser une contribution financière de 8 250\$ par année payable en un seul versement le 1^{er} mai ou en deux versements soit le 1^{er} mai et le 15 septembre de chaque année.

2011-12-341.9.3 Bibliothèque- Prévisions budgétaires pour l'année 2012

Mme Louise Létourneau, responsable de la bibliothèque de Cacouna nous transmet copie des prévisions budgétaires pour l'année 2012 ainsi que le sommaire des dépenses de l'année en cours. Le comité de la bibliothèque tient à remercier la municipalité pour son appui financier, lors du 25^{ème} anniversaire.

Il est proposé par monsieur André Guay
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte les prévisions budgétaires de la bibliothèque de Cacouna au montant 1500\$ pour l'année 2012.

10. PARCS ET TERRAINS DE JEUX

11. AUTRES DOSSIERS

12. INFORMATIONS

13. AFFAIRES NOUVELLES

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2011-12-342.15 Clôture de l'assemblée

Il est proposé par monsieur Gilles D'Amours
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Qu'advenant 21h27 et l'ordre du jour n'étant pas terminé, que l'assemblée soit ajournée au 19 décembre 2011 à 20 heures.

Madeline Lévesque, dir. gén. /sec. trés.

Ghislaine Daris, mairesse
